

# Chariot élévateur à fourche

## Chariots élévateurs à fourche - Inspection quotidienne

### Sur cette page

[Quand faut-il faire l'inspection d'un chariot élévateur à fourche?](#)

[De quoi se compose l'inspection quotidienne?](#)

[Que faut-il inspecter pendant le contrôle visuel d'avant-démarrage?](#)

[Que faut-il inspecter pendant le contrôle de bon fonctionnement?](#)

---

### Quand faut-il faire l'inspection d'un chariot élévateur à fourche?

Le conducteur doit inspecter son chariot élévateur à tous les jours, y compris au début de chaque quart de travail, et avant chaque utilisation.

---

### De quoi se compose l'inspection quotidienne?

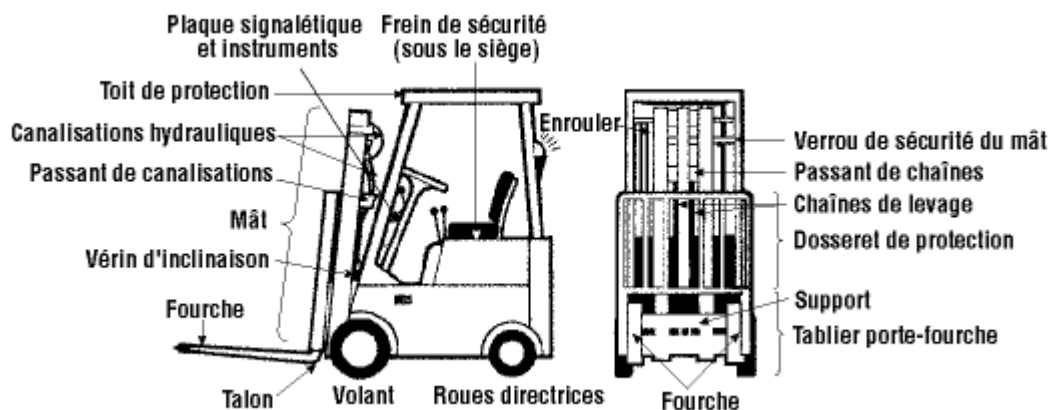
Le conducteur doit effectuer un contrôle visuel (un « tour » d'inspection) avant de faire démarrer le chariot élévateur. Après le contrôle visuel, avant d'utiliser le chariot élévateur, il doit effectuer un contrôle de bon fonctionnement de ce dernier.

---

### Que faut-il inspecter pendant le contrôle visuel d'avant-démarrage?

- État général et propreté.
- Plancher – libre d'objets pouvant provoquer un incident.
- Vers le haut – aucune obstruction.
- Obstacles à éviter au démarrage.
- Extincteur en place et bien chargé.

- Niveau d'huile à moteur, d'essence et de fluide dans le radiateur (chariots élévateurs à moteur diesel, à moteur à essence ou à moteur à gaz de pétrole liquéfié (GPL)).
- Équipement pour le propane – état des canalisations, des soupapes de décharge du propane, de la goupille de positionnement du réservoir à carburant et du système de fixation du réservoir à carburant.
- Batterie – si le niveau de charge de la batterie est complète; si les câbles ne sont pas à découvert; si les contacts soient propres, bien solides et en bon état; si les bouchons d'aération sont propres; si le niveau d'électrolyte dans les piles est adéquat; et si les supports et mécanismes de retenue sont en place.
- si les boulons, les écrous, les protecteurs, les chaînes ou les enrouleurs de canalisations hydrauliques ne sont pas endommagés, manquants ou mal installés.
- Roues et pneus – vérifier l'usure, les dommages et la pression d'air si les pneus sont gonflables.
- Fourche – vérifier si la fourche est pliée ou si ses deux parties sont à des hauteurs différentes; il ne doit y avoir aucune fissure; les loquets de positionnement doivent être en bon état; les dents du tablier ne doivent pas être brisées, ébréchées ou usées.
- Points d'ancrage de chaîne – non usés, lâches ou pliés.
- Fuites de liquide – aucun dégouttement ou point humide.
- Canalisations – maintenues solidement; ne sont pas lâches, ne sont pas serties, ne sont pas usées et ne frottent pas.
- Graisse ou débris dans le compartiment de l'utilisateur.
- Ceinture de sécurité et/ou dispositif de retenue du conducteur (s'il y a lieu) – bon fonctionnement; sans signe visible d'usure ou de dommage; bon fonctionnement des dispositifs d'ancrage, des boucles et des autres dispositifs.
- Verrous de siège – en position.
- Toit de protection ou structure de protection en cas de renversement (SPCR) s'il y en a une – bien fixé et non endommagé.
- Autres dispositifs de protection – tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état.



## Que faut-il inspecter pendant le contrôle de bon fonctionnement?

- Frein au pied – la pédale résiste, l'unité s'immobilise doucement.
- Frein de stationnement – résiste aux légères accélérations.
- Frein de siège à dispositif d'homme mort – résiste lorsque l'utilisateur se lève de son siège.
- Embayage et dispositif de changement de rapport – change de rapport doucement sans saut ou à-coup.
- Panneau de commande de tableau de bord – toutes les lumières et les jauges fonctionnent.
- Direction – bouge librement.
- Klaxon – fonctionne et est assez bruyant pour qu'on l'entende dans le lieu de travail.
- L'alarme de recul et les autres dispositifs d'avertissement fonctionnent.
- Lumières – les phares et les feux d'avertissement fonctionnent.
- Mécanisme de levage – fonctionne doucement, maintient le chargement (le vérifier en soulevant la fourche jusqu'à la hauteur maximale, puis en l'abaissant complètement).
- Mécanisme d'inclinaison – se déplace en douceur; maintient le chargement (le vérifier en inclinant le mât au maximum vers l'avant et au maximum vers l'arrière).
- Cylindres et canalisations – ne fuient pas.
- Écouter pour vérifier s'il y aurait des bruits inhabituels.

Demander à votre juridiction s'il y aurait des exigences concernant la fréquence des vérifications et la maintenance. Une liste de ministères canadiens responsables de la santé et de la sécurité se trouve [ici](#).

## **Avertissement**

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.